



Résultats semestriels 2026

- Poursuite de la croissance
- Stabilité des résultats
- Solides relais de croissance embarqués
- Émission d'obligations simples pour financer le développement

<i>En milliers d'euros</i> <i>Comptes consolidés – Non audités</i>	S1 2026	S1 2025
Chiffre d'affaires	5 725	5 573
Coût des ventes	- 1 882	- 1 702
Marge brute <i>% du CA</i>	3 843 67%	3 870 69%
Coûts nets d'exploitation	-5 489	- 5 068
<i>Dont coûts de fonctionnement</i>	-2 107	- 2 086
<i>Dont charges de personnel</i>	- 2 467	- 2 374
<i>Dont autres pdts et ch. d'exploitation</i>	- 512	22
<i>Dont amortissements et provisions</i>	-403	-655
Résultat d'exploitation	-1 646	- 1 236
Résultat financier	85	- 219
IS (CIR & CII)	20	39
Résultat Net	-1 541	- 1 416

Le Conseil d'administration de SpineWay, réuni le 30 juillet 2026 sous la Présidence de Stéphane Le Roux, a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2026.

SpineWay, spécialiste des implants innovants pour le traitement des pathologies sévères de la colonne vertébrale (rachis), a réalisé un chiffre d'affaires sur le 2ème trimestre 2026 de 3,5 M€, en forte hausse (+29% vs. T2- 2025), confirmant comme prévu la bonne dynamique commerciale dans un contexte de normalisation progressive des approvisionnements, après une phase de volatilité consécutive à l'accélération du niveau de commandes. Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2026 s'établit ainsi à 5,7 M€ contre 5,6 M€ l'an passé, soit une hausse de 3%.

Bonne résistance des résultats

Les performances d'exploitation confirment la solidité du modèle avec un taux de marge brute relativement stable, à 67% (- 27 k€ vs. 2025).

Le résultat d'exploitation reflète la montée en puissance programmée des investissements réglementaires prévu dans le plan de croissance, et de charges non récurrentes consécutives à l'implantation d'un nouvel ERP. Les coûts de structure (fonctionnement et charges de personnel) restent stables, témoignant de la discipline budgétaire accrue depuis 2 ans.

Bénéficiant d'un effet de change positif, et avec une charge d'intérêts limitée, le résultat financier est positif. Il permet au résultat net de s'établir à -1,5M€.

Des relais de croissances solides embarqués

Au cours du premier semestre 2026, Spineway a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de Medical Education (MEDED), en intensifiant significativement ses actions de formation. Cette dynamique vise notamment à accélérer le déploiement international de sa gamme de prothèses discales ESP®, véritable relai de la croissance du Groupe.

Dans ce cadre, Spineway a organisé de nombreuses sessions de formation et d'échanges scientifiques au sein d'un réseau de praticiens référents sur trois continents, afin d'accompagner les chirurgiens dans la maîtrise de ses technologies, de favoriser le partage des meilleures pratiques et de soutenir l'adoption clinique de ses solutions.

Au-delà de la transmission des savoir-faire, cette stratégie accompagne également le processus d'homologation des produits dans plusieurs pays, créant les conditions d'une accélération durable du développement.

Trésorerie de 1,5 M€ au 30 juin 2026, avant émission d'obligations simples pour soutenir le développement

Au 30 juin 2026, la trésorerie nette du Groupe s'établissait à 1,5 M€. Elle est renforcée par un financement complémentaire décidé par le Conseil d'Administration de Spineway et conclu par la Société en date du 30 juillet 2026, sous la forme d'une émission obligataire d'un montant nominal pouvant atteindre 1,5 million d'euros, dont une souscription initiale d'1 million d'euros reçue ce jour, et destinée à financer l'augmentation des besoins en fonds de roulement du Groupe, dans le cadre de sa croissance.

Stéphane Leroux, Président de Spineway a déclaré : « Ce financement marque une nouvelle étape dans la stratégie financière de Spineway. Basé sur des obligations simples non-convertibles, et assorti de BSA à prix d'exercice fixe, il vient concrétiser l'engagement de nous orienter progressivement vers des financements plus conventionnels. Les ressources obtenues permettront de financer les investissements réglementaires essentiels, notamment les homologations indispensables à notre croissance à l'international. »

Principales caractéristiques du financement obligataire

L'émission obligataire a été décidée sur la base de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 2 avril 2026, dans sa douzième résolution¹. Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'administration de la Société a décidé la mise en place d'un financement obligataire, assorti de BSA, avec un fonds géré par L1 Capital (l'« Investisseur »).

Au cours de sa réunion du 30 juillet 2026, le Conseil d'administration, agissant conformément à la délégation susvisée, a autorisé la mise en place du financement obligataire et a autorisé le Directeur Général à finaliser et signer la documentation. Le contrat d'émission de cet emprunt obligataire a été conclu ce jour entre la Société et l'Investisseur.

¹ Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.

Le financement consiste en l'émission d'obligations simples (les « **OS** ») pour un montant nominal global pouvant atteindre 1,5 million d'euros à souscrire par l'Investisseur. A la date de signature ce jour, un montant nominal global d'1 million d'euros d'obligations simples ont été émises (l'« **Investissement Initial** »). Le solde du financement, d'un montant nominal de 0,5 million d'euros, pourra être émis à la demande de l'émetteur au plus tard le 15 mars 2027, sous certaines conditions (notamment de capitalisation boursière et d'horizon de trésorerie de la Société).

Chaque OS, d'une valeur nominale de 1,00 euro et souscrite à 93% de sa valeur nominale, aura une maturité de 18 mois à compter de son émission. Les OS porteront un intérêt annuel de 6%, payable mensuellement.

A compter du 4ème mois suivant leur émission, la Société remboursera mensuellement 1/15ème du nombre total des OS émises, en numéraire, à 101% de leur montant nominal. La Société dispose également d'une option de remboursement, de tout ou partie des OS, en actions nouvelles², à sa main, sous réserve du respect de certaines conditions³.

Dans l'hypothèse où la Société déciderait de payer tout ou partie d'un amortissement en actions, l'Investisseur pourra demander un amortissement complémentaire pendant le mois suivant ledit amortissement.

En parallèle, la Société a émis ce jour 4 411 764 bons de souscription en actions (les « **BSA** ») à l'Investisseur. Deux-tiers des BSA sont exerçables à tout moment pendant une durée de 3 ans à compter de leur date d'émission et le solde sera exerçable à compter du versement de l'investissement additionnel. Le prix d'exercice d'un BSA est de 0,17 € (correspondant à 125% du cours moyen pondéré par les volumes des 5 jours de bourse consécutifs précédant immédiatement la date de signature de la documentation contractuelle), soit un prix d'exercice global des BSA de 0,75 million d'euros, payable en espèces ou par remise d'OS. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action. Outre les dispositifs légaux d'ajustement de la parité d'exercice des BSA, celle-ci pourra être ajustée en fonction du prix d'émission par action retenu dans le cadre d'opérations de marché de la Société.

L1 Capital est une société de gestion basée à Melbourne, ayant 10 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. L1 Capital gère plusieurs fonds investis à travers le monde dans de nombreux secteurs et figure parmi les gestionnaires de fonds actions australiens les plus performants depuis sa création en 2007. Les investissements de L1 Capital en Europe se concentrent notamment sur des sociétés de petite capitalisation dans les secteurs de la technologie et de la santé, présentant un fort potentiel de croissance.

Utilisation du produit de l'émission

Les fonds issus de l'Investissement Initial seront principalement affectés au financement du besoin en fonds de roulement de la Société ainsi qu'au renforcement de sa trésorerie.

À l'issue de la réalisation de l'Investissement Initial, la Société déclare disposer d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations et besoins de trésorerie pendant une période d'au moins douze (12) mois à compter de la date de réalisation de l'Investissement Initial, dans le cadre de la poursuite de son activité et de la mise en œuvre de son plan de développement.

Dilution⁴

La participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société avant l'exercice des BSA serait de 0,89% à la suite de l'exercice de l'intégralité des BSA (hors

² Émises avec une décote de 15% sur la valeur de marché des actions de la Société au moment de l'amortissement, sur la base de la délégation consentie par l'assemblée des actionnaires de la Société du 2 avril 2026 au titre de sa 12^{ème} résolution.

³ Notamment d'autorisation d'émission des actions et de liquidité du titre.

⁴ Calculé sur la base d'un capital social de la Société composé de 35.544.391 actions et d'un cours de clôture de 0,135 € à la date du présent communiqué, en cas d'exercice intégral de l'ensemble des BSA émis et de remboursement intégral des OS en actions, soit 17 483 659 actions nouvelles susceptibles d'être émises. Ces projections ne préjugent pas du nombre final d'actions qui seront effectivement émises.

cas d'amortissement des OS en actions) sur une base non diluée et de 0,89% sur une base diluée. En cas d'exercice de l'intégralité des BSA et de remboursement de l'intégralité des OS émises ou à émettre en actions, la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1 % du capital social de la Société serait de 0,67% sur une base non diluée et de 0,67% sur une base diluée.

Facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au Chapitre V. du Rapport de gestion et de groupe du Conseil d'administration, présenté à l'assemblée générale mixte du 2 avril 2026, tel que publié par la Société et disponible sur son site internet (à l'adresse suivante : [2026-02-17 SPINEWAY Rapport de gestion 2025](#)).

En outre, les cessions d'actions susceptibles d'être réalisées à la suite de l'exercice des BSA pourraient entraîner une pression baissière sur le cours de l'action de la Société.

Prospectus – Admission aux négociations

Les OS et BSA ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth. La présente émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les actions nouvelles émises dans le cadre de ce financement feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché concerné, conformément à la réglementation applicable.

Prochain RDV :

15 octobre 2026 - Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2026

SPINEWAY EST ÉLIGIBLE AU PEA-PME

Retrouvez toute l'information de Spineway sur www.spineway.com

Ce communiqué de presse est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.
Spineway dispose d'un réseau mondial de plus de 50 distributeurs indépendants et réalise plus de 70% de son CA à l'export.
ISIN : FR001400N2P2- ALSPW

Contacts :



Ligne aux actionnaires
Ouverte du mardi au jeudi (10h-12h)
0806 70 60 60



ALSPW
EURONEXT
GROWTH



Relations investisseurs
Isabelle Desmottes
spineway@aelium.fr